



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Développement de formations supérieures en Ardèche

Question orale n° 1351

#### Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le développement de formations supérieures de niveau bac + 2 dans le département de l'Ardèche. Les jeunes issus des territoires ruraux ou périphériques ne veulent plus être les sacrifiés non seulement de la covid-19, mais également des inégalités territoriales face à la poursuite de leurs études. Car aux difficultés sociales se conjuguent des considérations géographiques dans des départements comme l'Ardèche, dépourvus de grandes universités. Si l'on prend l'exemple du bassin d'Aubenas, quatre lycées (agricole, général, technologique et privé) proposent sept BTS différents, offre post-bac complétée par les formations du GRETA de l'Ardèche méridionale et de l'Institut de formation en soins infirmiers. Le Gouvernement est-il prêt à soutenir le développement de nouvelles formations bac + 2, quitte à mutualiser des moyens entre ces différents établissements, sur un BTS de services à l'environnement et un BTS des métiers de l'esthétique, cosmétique et parfumerie ? Le Gouvernement serait-il prêt à pousser l'université hors les murs des grandes métropoles, comme cela a été fait il y a vingt ans avec l'installation à Mirabel en Ardèche d'une antenne de l'université Joseph Fourier ? Le territoire ardéchois a également des idées dans le domaine de l'environnement, de l'agroalimentaire ou du *design*. C'est pourquoi il lui demande quel sera l'engagement de l'État aux côtés de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités locales dans le projet de campus des métiers de la gastronomie en cours de réalisation à Largentièrre, mariant le magnifique château de la commune et le lycée hôtelier. Enfin, le Gouvernement est-il prêt à accompagner les élus ardéchois sur la création d'un diplôme national des métiers d'art et du *design*, un bac + 3 à développer en partenariat avec l'université et dans le prolongement des offres bac pro AMA ou ST2A désormais disponibles sur le bassin ? Il souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

#### Texte de la réponse

##### FORMATIONS SUPÉRIEURES EN ARDÈCHE

**M. le président.** La parole est à M. Fabrice Brun, pour exposer sa question, n° 1351, relative aux formations supérieures en Ardèche.

**M. Fabrice Brun.** Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, nos jeunes ne veulent plus être les sacrifiés de la covid, les victimes des algorithmes de Parcoursup et encore moins la cible des inégalités territoriales dans la poursuite de leurs études.

Ainsi dans le bassin d'Aubenas, un bassin de l'Ardèche méridionale et de la montagne ardéchoise qui compte 100 000 habitants, sept lycées – de l'enseignement général, mais aussi des lycées agricoles, hôteliers, technologiques et privés – proposent sept BTS différents. Cette offre post-bac est complétée notamment par les formations du groupement d'établissements – GRETA – de l'Ardèche méridionale et de l'Institut de formation en soins infirmiers – IFSI.

Le Gouvernement est-il prêt à soutenir le développement de nouvelles formations bac +2, quitte à mutualiser les moyens entre ces différents établissements, par exemple entre un BTS de services à l'environnement et un BTS des métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie, pour prendre des exemples concrets en lien avec le développement durable, thermal et touristique de notre territoire ?

J'en viens à ma deuxième question : quel sera l'engagement de l'État, sur le plan financier mais aussi pédagogique, aux côtés de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités locales, dans le projet de campus des métiers de la gastronomie en cours de réalisation à Largentière, au cœur de ma circonscription, mariant le magnifique château de la commune et le lycée hôtelier ? L'année 2021 a été déclarée année de la gastronomie par le Premier ministre, accompagner ce projet serait pour l'État une belle façon d'illustrer concrètement son engagement en la matière. Comme Suze-la-Rousse a son université du vin, je souhaite que demain Largentière ait son campus des métiers de la gastronomie,

Enfin, dans un registre complémentaire mais tout aussi indispensable, allez-vous étendre l'université hors les murs des grandes métropoles, comme cela a été fait il y a vingt ans avec l'installation à Mirabel, en Ardèche, d'une antenne de l'université Joseph-Fourier sur le domaine du Pradel cher à Olivier de Serres, le père de l'agronomie française qui était ardéchois, comme vous le savez, madame la ministre ? Nous avons besoin de vous pour créer un diplôme national des métiers d'art et du design, un bac +3 à développer en partenariat avec l'université dans le prolongement des baccalauréats professionnels AMA, « artisanat et métiers d'art » et du bac STD2A, « sciences et technologies du design et des arts appliqués », désormais disponibles sur le bassin. Allez-vous nous aider à mettre en valeur nos atouts remarquables en développant des formations post-bac en Ardèche, dans des métiers attractifs, source d'emplois et d'épanouissement pour nos jeunes ?

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**Mme Frédérique Vidal**, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.* Bien sûr, monsieur le député Fabrice Brun, je soutiendrai résolument le développement de l'offre de formation en Ardèche, comme d'ailleurs sur l'ensemble des territoires.

Vous le savez, en 2019 l'Ardèche a fait partie des premiers territoires à expérimenter les campus connectés dans la commune de Privas. Pour redynamiser les territoires, l'État consacre 25 millions d'euros au déploiement d'une centaine de ces campus, des dispositifs plébiscités par les collectivités et les jeunes. À la rentrée 2021, trois campus connectés ouvriront grâce à la collaboration avec le conseil départemental, très actif dans ce domaine, à Privas, à Aubenas et à Annonay.

C'est donc près d'un million d'euros que l'État investit au profit des jeunes Ardéchois, là où, comme vous le rappelez, monsieur le député, il n'existait jusqu'en 2019 aucune offre d'enseignement supérieur autre que les BTS. Aujourd'hui, grâce à cette action, les étudiants ardéchois disposent d'un catalogue de plus de vingt licences, mais aussi de BTS, de BTS agricoles et de masters. Je tiens à saluer l'implication majeure, que vous avez rappelée, de l'Université Grenoble Alpes dans la mise en œuvre de ces dispositifs campus connectés en Ardèche, notamment au travers de l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche – ADUDA.

Les campus des métiers et des qualifications reflètent également la volonté de l'État de développer des projets inclusifs et structurants dans les territoires, notamment grâce à des financements du Programme d'investissements d'avenir – PIA. Le projet d'un campus des métiers et des qualifications de la gastronomie, que vous évoquez et dans lequel je vous sais pleinement impliqué, concerne un secteur malheureusement touché par la pandémie, ce qui explique qu'il n'ait pu avancer dans des conditions normales en 2020, mais le rectorat est très attentif au suivi de ce campus, qui travaille avec l'antenne de l'université de Grenoble Alpes située en Ardèche. Je serai évidemment très attentive au suivi de ce projet, qui doit pouvoir obtenir la labellisation à laquelle il candidate.

Enfin, conformément aux dispositions en vigueur, le développement de BTS est de la compétence, vous le savez, de la région, avec l'accord de l'autorité académique. C'est en effet la région qui arrête la carte régionale

des formations professionnelles initiales hors apprentissage. Je vous invite donc à vous rapprocher de la région pour définir avec elle les modalités de réalisation de vos projets d'ouverture de BTS ou d'un diplôme national « métiers d'art et du design ». Le recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes y sera bien sûr très attentif. Un tel diplôme national conférant le grade de licence, le recteur sollicitera aussi l'université, de manière à ce que le partenariat avec cette université soit garant de la formation à la recherche et permette l'intervention d'enseignants-chercheurs dans le cadre de ce diplôme national.

Vous le voyez, monsieur le député, mon ministère est pleinement engagé dans le déploiement d'une offre de formation riche et diversifiée en Ardèche, conformément aux attentes du territoire et en accord avec les collectivités et le monde socio-économique, et cet effort sera poursuivi sans relâche.

**M. le président.** La parole est à M. Fabrice Brun.

**M. Fabrice Brun.** Merci, madame la ministre, pour votre réponse et pour ces perspectives de travail en commun. Je me tiens à la disposition de vos services, du rectorat et de l'inspection académique pour que nous puissions travailler ensemble, avec la région, comme vous l'avez dit.

### Données clés

**Auteur :** [M. Fabrice Brun](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1351

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2021](#)

**Réponse publiée le :** 24 mars 2021, page 2953

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mars 2021](#)